

La fibre est arrivée chez vous !

DÈS LE 24 OCTOBRE 2022

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés

Vous trouverez sur cette fiche une présentation des modalités d'accès à la fibre. Rendez-vous sur le site internet www.losange-fibre.fr ou scannez le QR-code et laissez-vous guider



- éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
- plaquette des particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAJ-08022021-.pdf

A ce jour, le réseau fibre Losange accueille **12 fournisseurs d'accès internet** dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. **Chaque opérateur fixe sa date de commercialisation et ses conditions d'abonnement** (*cette date ne peut précéder celle indiquée sur ce document*).

Aucun opérateur n'a de monopole et votre raccordement est gratuit (*sauf travaux spécifiques en domaine privé / droit du terrain ou conditions commerciales de votre contrat*) ; cette gratuité vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Une règle : pour votre raccordement, la fibre sera posée en parallèle du fil téléphonique.

Si le technicien devait rencontrer des difficultés lors de votre raccordement, il doit en rendre compte à votre opérateur, qui seul décidera d'une éventuelle intervention technique. *Ce n'est donc pas à vous de contacter Losange, la Région Grand Est ou votre mairie.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou scannez le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de